

DURÉE

1 305 heures

HORAIRE

Temps plein, de jour

LIEU

en vidéoconférence

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

À la fin de la formation, le diplômé sera en mesure de démontrer qu'il a atteint les compétences suivantes :

- » Analyser la fonction de travail
- » Observer le comportement de l'enfant
- » Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global
- » Agir de façon sécuritaire en milieu de travail
- » Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif
- » Intervenir au regard de la santé de l'enfant
- » Assurer une saine alimentation à l'enfant
- » Communiquer en milieu de travail
- » Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant
- » Fournir de l'aide à l'enfant
- » Concevoir des activités de développement global de l'enfant
- » Organiser des activités éducatives
- » Animer des activités éducatives
- » Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources
- » Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants
- » Déterminer le modèle et l'approche pédagogiques à adopter en service de garde éducatif

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Conformément à la directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde et les équivalences de formation reconnues par le ministère de la Famille, peut être reconnue comme une formation équivalente : Une attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance d'une durée minimale de 1 200 heures, à laquelle s'ajoutent : trois années d'expérience pertinente, telle que cette expérience est définie à la section 2 de ladite directive.

Cette formation permettra à la personne de faire partie du personnel formé dans les centres de la petite enfance et dans les garderies.

La personne diplômée peut également travailler dans d'autres types de services de garde éducatifs existants, soit en milieu familial, en services de garde en milieu scolaire, en jardins d'enfants et dans les haltes garderies. La polyvalence de l'éducatrice ou de l'éducateur est donc un élément important, puisqu'elle ou il doit être capable d'exercer sa profession dans chacun de ces milieux de garde éducatifs.



CONDITIONS D'ADMISSION

Tel que décrit à la section 4 du règlement sur le régime des études collégiales (RREC).

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES, DEP ou TENS) ou posséder une formation jugée suffisante à l'admission (pour ceux n'ayant pas de diplômes).

Vous devez également satisfaire à l'une des quatre conditions suivantes :

- » Avoir interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- » Être visé par une entente conclue entre le collège et un employeur ou elle bénéficie d'un programme gouvernemental;
- » Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et a poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session;
- » Être titulaire du diplôme d'études professionnelles (DEP).



LISTE DE COURS

- 412-763-RL Rédaction et résumé de textes - 45 h
- 322-703-RL Profession d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance - 45 h
- 322-713-RL Sécurité en milieu de garde - 45 h
- 322-724-RL Communication professionnelle - 60 h
- 350-704-RL Développement global de l'enfant de 0 à 5 ans - 60 h
- 322-843-RL Intentions pédagogiques - 45 h
- 322-714-RL Observation de l'enfant - 60 h
- 350-714-RL Développement global de l'enfant de 5 à 12 ans (préalable : 350-704-RL) - 60 h
- 322-823-RL Autonomie de l'enfant - 45 h
- 322-773-RL Relations significatives avec l'enfant - 45 h
- 322-734-RL Interventions éducatives auprès des enfants de 0 à 2 ans - 60 h
- 322-793-RL Santé de l'enfant - 45 h
- 322-709-RL Stage 1 : Initiation (préalables : 322-714-RL, 350-704-RL, 350-714-RL, 322-713-RL, 322-793-RL, 322-773-RL, 322-724-RL, 322-823-RL) - 135 h
- 322-744-RL Interventions éducatives auprès des enfants de 2 à 5 ans - 60 h
- 322-813-RL Besoins particuliers de l'enfant - 45 h
- 322-824-RL Interventions relatives au comportement - 60 h
- 322-754-RL Interventions éducatives auprès des enfants de 5 à 12 ans - 60 h
- 322-833-RL Partenariat professionnel - 45 h
- 322-803-RL Saine alimentation - 45 h
- 322-70F-RL Stage 2 : Intégration (préalables : tous les cours du programme sauf 322-703-RL) - 240 h

ADMISSION INFORMEZ-VOUS

Huguette Lefebvre - huguette.lefebvre@cegepat.qc.ca